



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-60101>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-60101**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Agence de l'eau rhin-meuse

Correspondant : M. Le Directeur général, Agence de l'eau Rhin-Meuse

Adresse : Route de Lessy Bp30019 - rozérieulles, 57160 Moulins-les-metz

Coordonnées :

Téléphone : 0387344700

Courriel : marches@eau-rhin-meuse.fr

Adresse internet : <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de prestations juridiques - Conseils et représentation en droit public.

Lieu d'exécution et de livraison : Agence de l'eau Rhin-Meuse - BP 30019-ROZERIEULLES, 57160 Moulins-les-metz

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Marché de prestations juridiques - Conseils et représentation en droit public.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les minimum et maximum en valeur de l'accord-cadre à bons de commande sont fixés à : Montant minimum HT (euro(s)) par période de 12 mois : 5.000 euro(s) Montant maximum HT (euro(s)) par période de 12 mois : 20.000 euro(s)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie financière ne sera exigée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les prestations sont intégralement financées par l'Agence sur ses fonds propres. Le

règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement dans un délai de 30 jours maximum à compter de la date de réception de la facture à l'agence.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. La personne publique autorise les candidats à présenter leur offre en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre non mandataire d'un ou plusieurs groupements.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Candidature DUME en lieu et place des DC1 et DC2 : le Document Unique de Marché Européen (DUME) prévu à l'article R2143-4 du Code de la commande publique, disponible sur PLACE et accessible à partir de l'onglet « Dépôt ». Dans le cas de co-traitance, chaque entreprise candidate doit renseigner un DUME ; il en est de même en cas de recours à la sous-traitance. Vous pouvez déposer un DUME en pièce libre (au format XML) disponible aux adresses suivantes : - Le « service DUME » mis à disposition par l'Etat : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr> - Le service mis à disposition par la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/tools/espd> Références de services similaires : présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. -Titre d'études et titres professionnels : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des personnes chargées de l'exécution des prestations. Niveaux spécifiques minimaux exigées : Capacité minimum : Inscription au barreau d'une personne de l'étude - Liste des effectifs moyens annuels : déclaration d'une liste des effectifs moyens annuels et importance du personnel d'encadrement des 3 dernières années

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 55%
- Prix des prestations : 40%
- Mesures de réduction de l'empreinte environnementale : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/06/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

24MA41017

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est disponible gratuitement pour tous les candidats par voie électronique sur le site <http://www.eau-rhin-meuse.fr/marchespublics> (méthode recherche avancée à utiliser) ou <https://www.marches-publics.gouv.fr>

L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois. Sauf dénonciation expresse du marché par lettre recommandée au plus tard dans les 2 mois avant la date anniversaire du marché, celui-ci sera reconduit tacitement 3 fois par période de 12 mois sans que sa durée maximale puisse excéder 48 mois.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2548046&orgAcronyme=d4t>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2548046&orgAcronyme=d4t>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/05/2024